



Dilennadegoù-departamant e Penn-ar-Bed – 20 & 27 a viz Mezheven 2021

Brezhoneg: 7 goulenn ouzh an dud war ar renk evit bezañ er galloud seveniñ en departamant Elections départementales en Finistère – 20 & 27 juin 2021

Langue bretonne : 7 questions aux candidats à la conduite de l'exécutif départemental

Da goulz ar bedeladur ez eus lorc'h er vretaned gant o identelezh ha gwall niverus eo ar re anezhe a fell dezhe e chomfe bev o yezh hag e vefe treuzkaset d'ar rummadoù o tont, peurgetket dre ar skol, adalek ar skol-vamm betek ar c'hlas termen. Setu m'eo hollbouezus perzh ur strollegezh lec'hel evel an departamant evit lakaat al lusk-se da greskiñ ha talañ ouzh an dae a zo eus ar fed adperc'hennañ hor glad boutin hag ober evel-se ma vo diorroet ar brezhoneg, ober anezhañ ur yezh vev, nerzh krouiñ enni, a aesa an ekonomiezh hag al liammoù sokial. Ur bern traoù zo bet graet e Penn-ar-Bed met kalz-kalz zo d'ober c'hoazh evit gounit an emgann evit ma vo bev hor yezh e fin ar c'hantved-mañ. War ar renk emac'h evit bezañ er galloud seveniñ en departamant, ha, ma tegouezh deoc'h gounit en dilennadegoù a zeu e miz Mezheven 2021, ho po divizoù mil bouezus da gemer war an dachenn-se. Se zo kaoz e c'houlennomp ganeoc'h, ni kevredigezhioù hag a gas ar brezhoneg ha sevenadur Breizh war-raok e Penn-ar-Bed, respont d'ar goulennoù-mañ da heul. Embannet e vo ho respontoù e-touez hon izili hag er mediaioù.

A l'heure de la mondialisation, les Bretons sont fiers de leur identité et souhaitent massivement que leur langue reste vivante et soit transmise aux générations futures, singulièrement par le biais de l'école, de la maternelle jusqu'à la terminale. Le rôle d'une collectivité territoriale comme le département est donc primordial pour amplifier rapidement cette dynamique et relever, pour sa part, le défi de la réappropriation de notre patrimoine commun et permettre ainsi le développement d'une langue bretonne vivante, créative, favorisant l'économie et le lien social. Beaucoup a été fait dans le Finistère mais énormément reste encore à mettre en œuvre pour gagner la bataille de la survie de notre langue à la fin de ce siècle. Vous êtes candidats à la conduite de l'exécutif départemental et vous serez amenés demain, en cas de victoire aux prochaines élections de juin 2021, à

prendre des décisions cruciales dans ce sens. C'est la raison pour laquelle nous, associations de promotion de la langue et de la culture bretonnes du Finistère, vous demandons de répondre aux questions suivantes. Vos réponses seront rendues publiques auprès de nos adhérents et par voie de presse.

1- Daoust hag a-du oc'h evit ma vefe ur post besprezidant/besprezidantez gant galloudoù gwir gouestlet d'ar brezhoneg ha da sevenadur Breizh, diorren ur servij a-espres evit se, gant tud o labourat ennañ ingal ?

1- Êtes-vous favorable à une vice-présidence de plein exercice dédiée à la langue et à la culture bretonnes et au développement d'un service correspondant avec du personnel permanent ?

Notre majorité avait fait le choix de confier une délégation à la langue bretonne à un élu pour porter son action et compte des agents référents dans l'administration structurée en cohérence. Cette organisation a permis de porter de nombreuses initiatives et sera à minima reconduite.

2- Emañ ar brastres 2016-2021 evit ar brezhoneg o tostaat d'an dibenn. Hag a-du oc'h evit ma vefe savet ur brastres liesvloaziek nevez, palioù nevez gantañ, gant ur budjed savet diouzh ar palioù-se ha gwir eskemmoù etre ar servijoù evit ma vo brezhoneg en holl dachennoù a bledit gante ? Petra oc'h prest d'ober evit ma vo gwelet muioc'h ar brezhoneg er vuhez sokial, sevenadurel hag ekonomikel ?

2- Le schéma pour la langue bretonne 2016-2021 arrive à son terme. Êtes-vous favorable à l'élaboration d'un nouveau schéma pluriannuel, avec des ambitions nouvelles, un budget conforme à ces ambitions et une réelle transversalité entre les services afin que la langue soit présente dans tous vos domaines d'intervention ? De quelle manière soutiendrez-vous une plus grande visibilité de la langue bretonne dans la vie sociale, culturelle et économique ?

Oui. Nous sommes favorables à l'élaboration d'un nouveau schéma pluriannuel de la langue bretonne. Le précédent schéma a été bâti avec le concours des acteurs finistériens qui sont venus alimenter la réflexion collective. Il arrive à son terme cette année (2021). Nous nous engageons à ce qu'une évaluation des actions menées soit conduite dans les prochains mois -par une personnalité extérieure- afin de poser les constats et les bases d'un nouveau projet départemental consacré à

cette question.

Nous soutiendrons en premier lieu l'usage du breton dans la vie quotidienne, l'enjeu étant bien de cultiver une langue vivante, créatrice de lien, qui regarde vers l'avenir. Le breton est intrinsèquement lié au Finistère, à sa terre, sa culture, sa vision du monde. Il est de notre responsabilité d'élu.e.s de ce territoire de mettre en œuvre des moyens financiers et des politiques actives qui permettent d'encourager les dynamiques présentes, dès lors que celles-ci s'inscrivent dans une ambition collective de progrès, de transformation sociale et de démocratie.

Les axes de développement identifiés à ce stade :

- L'enseignement
- Le bilinguisme précoce
- Le lien intergénérationnel
- Les territoires acteurs du bilinguisme
- La culture et l'éducation populaire

Les contributions des acteurs de la langue bretonne pour bâtir un schéma dynamique et ambitieux au service de la langue sur le territoire seront appelées et attendues.

Il s'agit de mettre en œuvre une politique pour la langue bretonne qui permette la transmission à tous les âges de la vie d'une part et qui valorise l'usage du breton dans la vie quotidienne d'autre part. L'objectif poursuivi est bien de faire du breton une langue vivante, une langue de tous les jours qui ne soit pas cantonnée à l'enseignement et qui permette le développement du nombre de locuteurs.

3- An tañva eus ar brezhoneg a vez roet er skolioù kentañ derez, lakaet en plas gant an departamant, a zo un doare da skignañ ar yezh e-touez ar re yaouank hag ar familhoù ha da reiñ c'hoant dezhe da vont pelloc'h, betek mont, marteze, e hentennoù divyezhek pe dre soubidigezh. Hag a-du oc'h evit ma vefe kinniget an tañva-se er c'helc'hiad 3 (1 eur ar sizhun) en holl skolioù, publik pe dindan gevrat, ha goulenn e vefe kemeret en karg gant ar Stad, evel ma vez graet e Korsika pe en Elzas ? Ha prest oc'h da gemer intrudiuoù kreñv, asambles gant strollegezhioù all eus Breizh, evit komz ouzh ar Stad evit ma responto d'ar

[goulenn-se ?](#)

3- L'initiation à la langue bretonne dans les écoles primaires, mise en œuvre par le département, est un moyen de diffuser la langue auprès des jeunes et des familles et de créer l'envie d'aller plus loin en intégrant éventuellement les filières bilingues ou immersives. Êtes-vous favorable à la généralisation de l'initiation en cycle 3 (1 heure hebdomadaire) dans toutes les écoles, publiques ou sous contrat, avec demande de prise en charge par l'État comme en Corse et en Alsace ? Êtes-vous prêts, avec d'autres collectivités bretonnes, à intervenir par des initiatives fortes auprès de l'État pour répondre à cette demande ?

Oui.

Depuis une trentaine d'années, le Conseil départemental du Finistère soutient activement la langue bretonne, sous toutes ses formes. Nous avons, au cours du dernier mandat, saisi toutes les opportunités offertes pour soutenir la généralisation de l'initiation en cycle 3, notamment lors de l'écriture de la loi N°1481 pour une école de confiance dans l'objectif de consolider le statut des langues régionales en posant entre autres le principe de leur enseignement comme matière facultative dans le cadre de l'horaire normal d'enseignement, de la reconnaissance de toutes les formes d'enseignement bilingue dispensés (y compris immersif), de l'obligation de prise en charge du forfait scolaire.

Si des avancées ont été actées (forfait scolaire, soutien au réseau Diwan) dans le cadre de la convention régionale pour l'action publique qui lie l'Etat et la Région Bretagne, l'inscription au débat des conditions d'une réelle reconnaissance des langues régionales nous paraît légitime et nécessaire. Cette initiative serait, en elle-même, un premier acte de reconnaissance de la diversité qui fonde la richesse culturelle française.

Nous tiendrons cette position et la ferons connaître autant que nécessaire.

Nous nous étions également exprimé en faveur d'une loi européenne sur les minorités linguistiques, initiative citoyenne force de propositions législatives quant à la protection et promotion des minorités nationales et linguistiques à l'échelle européenne.

[va-se en holl skolioù, muioc'h-muiañ a eurvezhioù brezhoneg a vez goulennet gant skolioù](#)

publik Penn-ar-Bed, ha n'haller ket ober diouzh o c'hoant abalamour d'an niver a eurioù arc'hantet gant an Departamant (334 eur). Ha lavaret sur a rit e vo kresket ganeoc'h an niver a eurioù-se evit tapout 400 eur (koust : 60 000€) d'ar bihanañ ?

3bis- dans l'attente de cette généralisation, de plus en plus d'heures d'initiation au breton sont réclamées par les écoles publiques du Finistère et ne peuvent être satisfaites du fait du nombre d'heures limites financées par le CD29 (334 h). Vous engagez-vous à augmenter ce volume horaire pour le porter à 400h (coût : 60 000 €) au moins ?

En cohérence avec ce que la majorité a porté tout au long du mandat qui s'achève et les différents courriers écrits pour réclamer la généralisation prise en charge par l'Education Nationale, nous soumettrons (dans l'attente d'un positionnement de l'Etat) au débat le principe d'un soutien aux écoles volontaires qui se ferait dans le cadre d'un redéploiement de crédits au sein de l'enveloppe des 2,3 M€ consacrés à la politique linguistique.

4- Ha prest oc'h da lavaret e vo roet skoazelloù an departamant (skoaziadoù) d'ar strollegezhioù, embregerezhioù, kevredigezhioù hag all, gant ma vo implijet an div yezh gante, brezhoneg/galleg, evel ma vez graet evit ar pezh a denn d'an endro da skouer ?

4- Conditionnerez-vous les aides du département (subventions aux collectivités, entreprises, associations...) à l'utilisation du bilinguisme breton/français, à l'image de ce qui est pratiqué dans le domaine de l'environnement par exemple ?

Nos crédits d'investissements (signalétique routière, enseignes sur les équipements publics...) sont déjà conditionnés au respect de cette charte bilingue. Nous le préconisons dans le cadre des subventions de fonctionnement.

5- Hag a-du oc'h evit ma vefe divyezhek brezhoneg/galleg pep tra war kement skor kehentiñ a zo en holl servijoù dindan an departamant hag en aozadurioù publik a zo tro-dro dezhañ ?

5- Êtes-vous favorable à l'utilisation systématique du bilinguisme breton/français sur tous les supports de communication de tous les services relevant du département et de ses organismes publics satellites ?

Oui. Le précédent mandat a vu la mise en place d'une charte graphique reprenant le principe de bilinguisme. Nous poursuivrons sa déclinaison.

6- Ha gallout a rit asuriñ e rofet ur plas brasoc'h d'an deskiñ brezhoneg er stummadurioù kinniget da wazourien an departamant, adal ma vezont tutet betek evit pezh a sell ouzh o raktresoù hiniennel a fet stummadur micherel, o tibab kentoc'h doare ar c'hentelioù noz hag ar stummadurioù hir ?

6- Vous engagez-vous à donner une plus grande place à la formation à la langue bretonne à destination des agents du département y compris dans le cadre de leur recrutement et de leurs projets individuels de formation professionnelle en favorisant les formations en cours du soir et formations longues ?

Oui. Une offre de formation à la langue bretonne a été ouverte aux agents par l'inscription de cette compétence dans le plan de formation (concerne également les élus). Nous accompagnons par ailleurs tous souhaits de formation longue.

7- Hag a-du e vefec'h evit ma vefe savet ur c'huzul « Brezhoneg ha sevenadur Breizh » a vefe bodet ennañ galloud seveniñ an departamant hag ar c'hevredigezhioù a bled gant an danvez-se ?

7- Seriez-vous favorable à la création d'un conseil de la langue et de la culture bretonnes réunissant l'exécutif départemental et les associations représentatives ?

Une proposition à examiner ensemble dans le cadre du prochain schéma.

Sinerien – Signataires :

Association ADDES, Arvorig FM, Daoulagad Breizh, Div yezh Breizh, Diwan Breizh, Deskiñ d'an Oadourien (DAO), C'hoariva, Keit Vimp Bev (KVB), Kelenn, K.L.T. - Ti ar Vro Montroulez, Kuzul ar Brezhoneg, Mervent, Radio Kerne, Radio Kreiz Breizh (RKB), Raok (Brezhoneg e Kreiz-Breizh), Stumdi, Ti ar Vro Kemperle, Ti ar Vro Landerne-Daoulas, Ti ar Vro Lesneven, UBAPAR, Sked.

K.L.T. 41 Quai de Léon 29600 Morlaix – 02 98 63 98 79 – klt@wanadoo.fr